

Délibération n°2025-35

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 10 avril 2025)**

Date de convocation : 04/04/2025
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 10 avril 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel représenté par M. CASAU Henri, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LEGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUYEMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSÉ Bernard

Absents ou excusés : Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, Mme CLAVIER Hélène, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LOUSTAU Christian

Pouvoirs : Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
M. ESQUER Philippe donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
M. LABERNADIE Patrick donne pouvoir à Mme MOULAT Monique
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. SASSOUBRE Guy

OBJET : BUDGET AUTONOME DE LA ZAE DES FOURS A CHAUX – Budget Primitif 2025

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n° 2025-15 en date du 20 février 2025, portant approbation des comptes financiers uniques des budgets annexes et autonomes ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 4 avril 2025 ;

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2025 ;

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2025 du budget autonome de la ZAE des Fours à Chaux.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, **à la majorité (1 abstention : M. CASADEBAIG Robert),**

ADOPTE le budget primitif 2025 de la ZAE des Fours à Chaux, budget autonome de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Prévisions
Investissement	
Dépenses	94 484,19 €
Recettes	94 484,19 €
Fonctionnement	
Dépenses	156 553,76 €
Recettes	156 553,76 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 064-246400337-20250410-D2025_035-BF

AUTORISE le Président à procéder à des virements de crédits au sein des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

